

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^l^o
NEVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.	
6 heures 49 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 50 minut. matin,	Express.
4 — 32 — —	Express.	11 — 51 — —	Omnibus.
4 — 1 — matin,	Express-Poste.	6 — 6 — soir,	Omnibus.
10 — 28 — —	Omnibus.	9 — 23 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Il est donné aux hommes de notre temps d'assister à de grands événements, de voir s'accomplir, dans l'ordre politique et matériel des faits qui, dans l'avenir comme dans le présent, sont destinés à un long retentissement. Il y a deux ans à peine, la guerre d'Orient tenait le monde en émoi et la présence à Paris de la reine de la Grande-Bretagne déconcertait toutes les traditions de l'ancienne politique. Aujourd'hui c'est l'insurrection indienne avec ses phases si étranges, si imprévues; c'est la rencontre à Stuttgart des empereurs Napoléon et Alexandre préoccupent tous les esprits.

Qu'il nous soit permis de faire observer, au sujet de ce dernier événement, que les choses ne se passent point précisément d'une manière conforme au programme donné par quelques correspondances. Ainsi, Alexandre II et Napoléon III n'ont point eu leur première entrevue dans les appartements de la sœur de l'empereur de Russie, la princesse Olga, épouse du prince royal de Wurtemberg. En effet, une dépêche de Stuttgart, en date du 25, nous annonce que l'empereur des Français, à peine arrivé en cette capitale, a reçu dans ses appartements, c'est-à-dire, dans le palais du roi de Wurtemberg, la visite du Czar.

Une autre dépêche de Stuttgart, en date du 26, nous apprend que, dans l'après-midi, les deux empereurs sont allés faire ensemble une excursion à Weil et à Hohenheim. La première de ces localités est une petite ville, à 21 kilomètres de Stuttgart, et la deuxième est le siège d'un haras justement renommé dans toute l'Allemagne. La même dépêche annonce, contrairement encore à ce qui avait été dit précédemment, l'arrivée, dans la soirée de samedi, de S. M. l'Impératrice de Russie venant de Darmstadt.

Ces détails sont importants puisqu'ils prouvent que la visite simultanée des deux souverains au roi de Wurtemberg a revêtu, tout d'abord, un carac-

tere d'intimité, de cordialité que ne comportent pas d'ordinaire le cérémonial et la froide étiquette des cours. On ne peut que bien augurer d'une entrevue commencée sous de tels auspices.

La prochaine maille des Indes est attendue avec cette impatience bien légitime que doit exciter la nature des dernières nouvelles. Des lettres de Calcutta, datées du 8 août, nous informent de l'arrivée de 500 hommes de troupes françaises, venues à bord de l'*Emilie*. On présumait à Calcutta que ces forces, détachées de celles que la France a dirigées vers la Chine, avaient pour mission de protéger, au besoin, les intérêts français à Chandernagor. On ne peut qu'approuver cette mesure de sage précaution.

Le Sultan vint de souscrire pour vingt-cinq mille francs en faveur des victimes de la révolte dans l'Inde. Le *Morning-Post* signale, avec une vive satisfaction, cet acte de haute sympathie de la part du chef des croyants; il y voit la condamnation des rebelles mahométans et une preuve éclatante de l'horreur qu'inspirent leurs monstrueux excès.

Des lettres de Saint-Sébastien signalent l'accueil enthousiaste fait par cette ville à l'impératrice Eugénie qui, de Biarritz, s'était rendue, à bord du *Pélican*, sur les côtes de la Navarre.

En même temps que notre auguste souveraine était ainsi fêtée à St-Sébastien, l'escadre française mouillée sur la rade de Barcelone, à son retour de Tunis, était pour les habitants de cette grande cité un objet d'admiration. Tandis qu'au camp de Châlons nos soldats fixent les regards de l'Europe militaire, notre marine reçoit les ovations des nations amies, et au moment où Napoléon III est acclamé par les habitants de l'Allemagne, l'Espagne entoure de ses respectueuses sympathies l'impératrice des Français. Oui, notre époque est féconde en grandes choses, en grands événements et c'est parce que la France pèse d'un poids glorieux dans les destinées actuelles du monde que son souverain

et sa souveraine, que son drapeau et son pavillon sont partout salués avec enthousiasme. — Havas.

On nous écrit de Stuttgart, le 25 septembre :

Le Czar Alexandre est arrivé à 4 heures de l'après-midi. Il n'est pas descendu à l'embarcadere de Stuttgart, mais à une lieue d'ici, à la station de Feuerbach, où le roi Guillaume de Wurtemberg attendait son hôte impérial. Le prince héréditaire Charles et son auguste épouse la grande duchesse Olga s'étaient rendus à Ludwisbourg, pour y recevoir leur frère et beau-frère. Le Prince portait l'uniforme russe. De Feuerbach, l'Empereur, accompagné du roi Guillaume, s'est rendu à la villa du prince héréditaire, en traversant le parc du château de Rosenstein. On sait que le Czar habitera pendant son séjour à Stuttgart la villa du prince.

L'empereur Alexandre s'est montré hier au soir avec le prince Alexandre de Hesse dans la loge du prince héréditaire, au théâtre de la cour, où les comédiens français jouaient les deux pièces : *Ce que femme veut* et *le Piano de Berthe*.

L'empereur Napoléon est attendu cette après-midi. Il descendra à l'embarcadere de Stuttgart et se rendra au château du Roi. La cavalerie et l'infanterie formeront la haie le long de la route. Le soir, la villa du prince sera illuminée.

On dit que l'empereur Napoléon assistera dimanche prochain à un service divin dans l'église catholique.

Le prince Gortschakoff et le comte de Kisseleff sont arrivés ici, ainsi qu'un grand nombre de représentants des petits États. Une soirée chez S. Exc. le baron de Hagel, ministre des affaires étrangères de Wurtemberg, réunit aujourd'hui les diplomates étrangers et les grands fonctionnaires du royaume. Les Russes sont très-nombreux dans la ville, et les logements manquent pour recevoir une foule d'étrangers. — Havas.

On lit dans le *Constitutionnel* :

Il est certain, aujourd'hui, qu'une entrevue aura

FEUILLETON

MADEMOISELLE DE CARDONNE.

(Suite.)

XXII.

Caton Martial, avons-nous dit, suivait à pied, flanqué de deux soldats nègres, l'officier chargé de le conduire au Cap. Après avoir fait deux lieues d'un pas exagéré, notre brave sergent essuya son front trempé de sueur, et se dit : « Il faut avouer que pour un loustic, je suis plus bête qu'ingénieux... A quoi bon m'éreinter à courir ? L'animal qui me mène en laisse comme un caniche entraîné à la rivière, a probablement l'ordre de me présenter sain et sauf à son chef : ma foi, tant pis, je vais faire mes embarras. »

— Hé ! l'ancien, cria le prisonnier s'adressant à son conducteur, ton cheval est fatigué, parole d'honneur. — Tu crois ? — Ça me fait c't effet; après ça, je me trompe peut-être, et si ton cheval n'est pas fatigué, c'est moi qui le suis... A coup sûr, l'un de nous a besoin de se reposer, et je me repose... Halte ! vous autres, et formez les faisceaux si ça vous amuse.

Martial se laissa choir sur une touffe d'herbe de Guinée en poussant un soupir de jubilation. L'officier leva sur le sergent la rigoise qui lui servait de cravache.

— Si tu me touches, dit Martial, je fais de la halte un bivouac, et je m'endors comme une taupe. — Te leveras-tu ? — Pas si bête... Cré coquin ! comme il fait chaud

dans ton vilain pays, mon bon... Hé ! hé ! il paraît que je te suis recommandé; tu ne tapes pas, donc l'ami Tous-saint t'a ordonné de me traiter avec les plus grands égards; merci de la politesse... Payes-tu la goutte ? j'ai soif, et un coup de tafia me rendrait service.

Martial avait déviné juste : Toussaint-Louverture avait exigé qu'on ne fit aucun mal à son prisonnier; aussi l'officier nègre, tout brutal qu'il était, se vit fort en peine de réduire notre entêté. Il essaya de l'intimidation.

— Je vais te faire accrocher à cet arbre, dit-il. — Tant mieux, sac à papier ! je prendrai le frais. — Ainsi, tu ne veux pas marcher ? — Je veux faire la sieste; bonsoir les voisins. — Mettez ce coquin sur vos épaules ! cria l'aide-camp aux soldats, et portez-le comme un paquet. — Quant à ça, je le permets... Allons, en avant les bourriques !

Martial trouvait la plaisanterie bonne; il la poussa aussi loin que possible, et mit tant de mauvaise grâce à se faire porter, se fit tellement lourd et gênant, qu'about d'un quart d'heure les deux soldats suaient sang et eau et soufflaient comme des phoques. Tout-à-coup ils s'arrêtèrent épuisés, haletants.

— Monte en croupe derrière moi, dit l'officier. — Merci, riposta Martial en riant, ça me donnerait le mal de mer.

L'aide-camp vociféra un juron sauvage et montra le poing au sergent.

— Tout ce que je puis faire pour toi, reprit l'Enjôleur,

c'est de me mettre sur ta selle et de te prendre toi-même en croupe; si ça te vas, ça m'ira ?

Il fallut bien passer par le caprice de ce diable d'homme qui enfourcha maladroitement le cheval du nègre, et prit le nègre en croupe. Alors Martial pressa du talon sa monture qui se mit à trotter sous son double fardeau, et les soldats suivirent au pas de course, en accablant de malédictions l'enragé prisonnier.

Nos deux voyageurs cheminaient ainsi depuis une demi-heure dans un bois assez épais, lorsqu'ils rencontrèrent, à l'un des coudes du sentier qu'ils suivaient, deux nègres qui leur tournaient le dos et marchaient en avant d'eux.

Ces deux hommes portaient chacun un fusil de chasse sur l'épaule, et s'appuyaient sur de longs et lourds bâtons !

L'un de ces nègres se retourna : c'était Smarth.

— Comment ! fiston, dit-il s'adressant au sergent, tu n'est pas encore parti pour l'autre monde ? Tonnerre de Brest ! tu as la vie dure, mon gas.

Martial arrêta sa monture.

— Marche toujours ! cria l'officier. — Un instant, mon bon; je rencontre une connaissance, et je veux être poli... Bonjour, l'ancien, où allez-vous donc comme ça ? — Et toi ? — Je n'en sais rien, on me mène au Cap pour me présenter au citoyen dictateur... — On te mène, interrompit le Smarth avec étonnement. — Qui-da, ça vous paraît louche, hein ? — Tellement louche, que je t'ar-

rête.

lien le 1^{er} octobre entre l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche. C'est à Weimar que se rencontreront les deux souverains.

Cette nouvelle, que le télégraphe nous transmettait hier, s'est répandue promptement dans toute l'Allemagne, et y a causé une vive sensation.

On voit que la polémique entretenue par certaines feuilles allemandes s'efforçant de dénaturer le but et les résultats de l'entrevue de Stuttgart, ne méritait pas plus d'attention que nous ne lui en avons prêtée. Si cette polémique a pu égarer quelques esprits, le projet de réunion à Weimar de François-Joseph et d'Alexandre II, devra dissiper toute erreur.

Nous croyons ne pas exagérer, à notre tour, en disant qu'avant d'avoir eu lieu, l'entrevue de Stuttgart exerce déjà son influence pacifique et conciliante, en dépit des déclamations et des sombres aperçus qui n'étaient que le fruit de l'imagination rêveuse du *Journal de Francfort* ou de la *Gazette des Postes*, si habiles, comme toutes les feuilles allemandes, à se créer des chimères. ERNEST DRÉOLLE.

On lit dans le *Moniteur* :

Le gouvernement de l'Empereur a cru devoir proroger jusqu'au 30 septembre 1858, les mesures relatives aux denrées alimentaires.

Ces mesures ont un double caractère : elles facilitent l'importation des céréales et en suspendent l'exportation.

Les facilités données à l'importation ont paru nécessaires non pour atténuer une cherté des subsistances que la grande abondance de nos récoltes permet de ne redouter à aucun degré, mais pour assurer la complète liquidation des entreprises faites par le commerce sous le régime actuel, entreprises qui aideront d'ailleurs à la reconstitution des réserves épuisées par trois années de disette.

Quant aux prescriptions qui suspendent l'exportation, les délais fixés ne constituent pas, comme pour l'importation, une sorte d'engagement de la part du gouvernement. Les circonstances en décideront le maintien ou la suppression.

Le *Moniteur* publie les dépêches suivantes :

« Stuttgart le 25 septembre, 9 h. 25 m. soir.

« L'Empereur a quitté Strasbourg ce matin à 8 heures pour se rendre à Stuttgart.

« A Bade, Sa Majesté était attendue par S. A. R. le Grand-Duc, et S. A. R. le prince de Prusse, qui a remis à l'Empereur une lettre de son frère S. M. le roi de Prusse, exprimant ses regrets de ne pouvoir venir au devant de l'Empereur.

« Sa Majesté, après avoir fait une visite à sa tante S. A. I. et R. la grande-duchesse Stéphanie, s'est rendue au château grand-ducal, où elle a déjeuné avec S. A. R. le grand-duc, S. A. R. la grande-duchesse de Bade, S. A. I. et R. la grande-duchesse Stéphanie, S. A. R. la grande-duchesse Sophie, S. A. R. la princesse Marie, S. A. R. le prince de Prusse.

« L'Empereur est parti de Bade, à une heure et demie. En passant devant Rastadt, l'Empereur a été complimenté par LL. AA. grand-ducales Guillaume et Maximilien.

« A Carlsruhe, Sa Majesté a pris congé de ses augustes hôtes. Elle est arrivée à quatre heures à Stuttgart.

« La santé de Sa Majesté est excellente. »

« Stuttgart, le 26 septembre 1857, 3 heures 45.

A Son arrivée à Stuttgart, l'Empereur a été accueilli de la manière la plus sympathique par la population.

Sa Majesté a été reçue par le Roi, le Prince royal, et les Princes de sa famille. Quelques instants après son arrivée au palais, sa Majesté a reçu la visite de l'Empereur de Russie. Il y a eu dîner de famille au palais. Les augustes personnages ont passé la soirée à la villa du Prince royal. Les bosquets, le château et la route qui y conduit étaient brillamment illuminés.

L'empereur Napoléon et le Roi sont rentrés au palais de Stuttgart à 11 heures.

Ce matin, 26, l'Empereur Napoléon a rendu sa visite à l'Empereur de Russie, au Prince et à la Princesse royale.

La santé de l'Empereur est parfaite. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Stuttgart, 25 septembre. — « Le roi de Wurtemberg s'est rendu à la station pour recevoir l'Empereur Napoléon.

« Avant le dîner qui a eu lieu au palais, l'Empereur de Russie a fait une visite à l'Empereur Napoléon dans ses appartements. »

Stuttgart, 25 septembre. — « L'Empereur Napoléon III est arrivé à 4 heures 1/2. Le roi de Wurtemberg, le prince royal et les autres membres de la famille royale attendaient Sa Majesté au débarcadère. Partout la musique jouait l'air national français.

« L'Empereur et le Roi se sont rendus dans la même voiture au Château.

Stuttgart, 26 septembre. — « A 10 heures, l'empereur Napoléon et l'empereur de Russie sont allés faire une excursion à Weil et Hoheenheim. »

Berne, 26 septembre. — « Le grand Conseil de Vaud a décrété que jusqu'à la solution du conflit, le gouvernement du canton s'abstiendra de toute opposition matérielle aux ordres du Conseil fédéral suisse.

« Le décret sur le conflit de compétence, considéré comme devant sauvegarder la question de principe, n'aura pas de suite. »

Stuttgart, 26 septembre. — « L'Impératrice de Russie et la Reine de Grèce sont attendues ce soir à huit heures.

« Hier soir, le corps diplomatique a été présenté à l'Empereur Napoléon.

« Aujourd'hui, leurs Majestés sont allées à Wilhelmia. Les ambassadeurs de France et de Russie seuls accompagnent leurs Majestés. »

Marseille, 26 septembre. — « On mande de Gènes à la date du 25 :

« La *Gazette Piémontaise* du 23 démentait tout engagement pris par le gouvernement afin d'expulsion des réfugiés napolitains, le gouvernement conservait à cet égard toute sa liberté d'action ; au-

jourd'hui, les journaux de Gènes disent que de nombreux réfugiés ont été expulsés de cette ville.

« A Florence, le journal le *Lys* a été suspendu pour un mois à cause de la vivacité de ses attaques contre le Piémont.

« On mande de Rome, à la date du 23, que Mr Frausony retourne à Lyon et que les négociations sont ajournées. »

Toulouse, 27 septembre. — « Une trombe, en éclatant près de Beziers avait momentanément interrompu la circulation sur un point de la ligne de Toulouse et avait obligé à faire transborder les voyageurs ; le dégât causé par cet accident a été immédiatement réparé et la circulation est rétablie depuis hier, samedi, sur toute la ligne. » — Havas.

POSSESSIONS FRANÇAISES DANS L'INDE.

Lés dernières nouvelles des possessions françaises de l'Inde remontent au 10 août. A cette date, le pays jouissait de la plus profonde tranquillité ; l'organisation des milices se faisait d'une manière régulière à Pondichéry, à Chandernagor, à Karikal, à Yanam et sur les autres points ; la population indigène continuait à montrer des dispositions favorables pour l'administration française, et un grand nombre de familles indiennes avaient signé des adresses aux autorités, pour protester de leur dévouement.

Au moment où tous les regards sont tournés vers ces contrées menacées, il n'est peut-être pas sans intérêt de placer, à la suite des renseignements que nous avons donnés, dans notre dernier numéro, sur la situation commerciale de nos établissements indiens, l'histoire succincte des tentatives de colonisation que nous avons faites à diverses époques dans ces parages, et qui sont presque oubliées aujourd'hui.

Henri IV, comme nous l'avons dit, forma la première Compagnie française des Indes ; elle n'eut aucun résultat. D'autres lui succédèrent aussi infructueusement. Enfin, Richelieu la réorganisa en 1641, mais celle-ci se borna à coloniser Madagascar.

Le premier établissement dans la péninsule fut fondé, à Surate, en 1668, par Caron, négociant français, transfuge de la Compagnie hollandaise. Soutenu par le gouvernement, Caron enleva quelques postes à ses anciens maîtres ; ceux-ci, vainqueurs en 1678, forcèrent les Français établis à Saint-Thomas en Coromandel à se retirer au bourg de Pondichéry. Martin, successeur de Caron, leva quelques soldats, acheta le territoire environnant et s'y fortifia, mais ne put résister à une attaque des Hollandais, qui complétèrent eux-mêmes les nouveaux remparts, de sorte qu'à la paix de Ryswick nous recouvrâmes la place en meilleur état que nous ne l'avions perdue.

Pondichéry grandit rapidement ; le commerce de la Compagnie se développa dans les plus larges proportions, grâce aux hautes qualités des gouverneurs généraux qui se succédèrent au dix-huitième siècle : Dumas, Dupleix et de La Bourdonnaye ; de nombreux postes existaient sur toutes les côtes, notamment ceux que nous possédons encore. Dupleix et de La Bourdonnaye se signalèrent par de

Smarth mit deux doigts dans sa bouche et jeta un coup de sifflet aigu. Les broussailles frissonnèrent, et une vingtaine de nègres armés jusqu'aux dents envahirent le sentier.

— Le premier de vous quatre qui bouge est un homme mort, dit le matelot. Allons, descends, camarade, et explique-toi ; où vas-tu ? — Questionnez ce gaillard-là, répondit Martial en frappant l'aide-de-camp sur l'épaule.

— Je viens de Saint-Marc, où je me suis rendu par ordre du dictateur à qui je conduis ce prisonnier ; laissez-nous passer si tu ne veux pas que Toussaint te fasse couper les oreilles. — Et depuis quand les prisonniers de Toussaint voyagent-ils à cheval quand ses soldats vont à pied ? demanda Smarth. — Ce chien de Français n'a pas voulu marcher, et on m'a recommandé ne lui faire aucun mal. — Alors pourquoi était-il en selle et toi enroué ? — Il l'a voulu. — Est-ce vrai, sergent ? — C'est mathématiquement exact. — Bon ! vous autres, empoignez-moi ces gens-là, et qu'on les attache.

Toute résistance était inutile, Martial, l'officier et les deux soldats furent garrottés en un instant. Puis Smarth s'enfonça dans le bois avec sa capture, abandonnant le cheval qui se mit à tondre l'herbe du sentier.

Martial se rapprocha de Smarth qui le regardait de travers, et lui dit chemin faisant :

— Savez-vous, mon bon, que c'est très-original et très-aimable que ce que vous faites-là ? — Toi, blanc-bec, tu m'as l'air de filer un mauvais coton. — Dame ! je ne file pas autre chose depuis que je suis dans ce pays ;

mais vous, l'ancien, permettez-moi de penser que vous faites un vilain métier. — Vraiment ? — Au reste, l'ami de l'horrible mégère des Tamarins n'a rien à perdre et peut détrousser les passants.

Smarth partit d'un gros éclat de rire et répondit :

— Possible ; mais le sergent du capitaine Meynard passant à l'ennemi, voilà qui est propre, n'est-ce pas ?

— Tout vieux que vous êtes, camarade, répliqua Martial qui se sentit le feu aux oreilles, je vous promets que vous me paierez cette injure. Moi passer à l'ennemi ! moi trahir le capitaine Meynard et les amis de Sambre-et-Meuse !... — Alors, entendons-nous, interrompit Smarth ; pourquoi ruser avec moi ? Pourquoi voyages-tu en bonne intelligence avec un officier de Toussaint ? — Mais, sac à papier ! je vous l'ai dit, je suis prisonnier ; on me conduit au Cap pour me fusiller probablement, et j'enrageais, car, cette nuit, à l'heure où j'ai été pris, il y a quatorze jours, j'eusse été dégagé de ma parole et libre... Suffit, je m'entends. — L'histoire que tu nous as contée à ton capitaine et à moi est donc vraie, bien vraie ? — Pardienne, est-ce que ça s'invente des histoires comme ça ? — Ainsi, tu peux me donner des nouvelles du capitaine ? tu peux m'instruire de ce qui se passe à Saint-Marc ? tu peux m'aider dans mes projets ?... — Quels projets ? — J'attends les Français et je bats le pays pour eux, j'ai levé le masque depuis hier, car depuis hier je sais que la flotte va se montrer sur la côte de l'Artibonite demain. — Cré coquin ! je voudrais vous embrasser, vous êtes un lapin, et un bon ! Ecoutez : j'ai

laissé le capitaine en bonne santé ; mais ne soyez pas curieux ; à minuit je vous conterai bien des choses : j'ai donné ma parole, voyez-vous, j'ai fait c'te bêtise ; je ne peux me mêler de rien ni pour ni contre Toussaint... ; je n'ai pas le droit de vous dire à l'oreille ce que je sais, mais à minuit vous verrez ce que je peux faire. — Allons, je te crois... Si tu me trompes, gare à ta peau, mon fiston... Tonnerre de Brest ! il t'en cuira.

Smarth conduisit ses prisonniers au fond d'une ravine où se trouvaient réunis une cinquantaine de nègres et quelques blancs. Cette troupe bien armée se gardait militairement et obéissait au brave contre-maître comme à un chef d'armée.

— Mes amis, c'est pour demain sans faute, dit le vieux matelot à ses compagnons assemblés en cercle autour de lui ; tout va bien, le pays est calme ; Toussaint, ivre d'orgueil croit pouvoir résister aux soldats français. S'il les connaissait comme moi, ces soldats, il ne songerait même pas à se défendre. Le général Laplume, qui commande à Port-au-Prince, est prêt à faire cause commune avec nous ; le colonel Christophe m'a dit, ce matin encore, qu'au premier coup de canon de la flotte française, il nous tendrait la main ; Dessalines est trop lâche, trop ignorant pour tenir la campagne, si toutefois il n'est pas le premier à tourner casaque au dictateur. Bientôt donc, ce beau pays sera débarrassé de ses tyrans. Vous n'êtes pas les seuls qui soyez pressés de secourir l'esclavage que font peser sur vous des nègres et des mulâtres, plus impitoyables que ne le furent jamais les

nombreux combats, Dupleix notamment résista pendant quarante-deux jours dans Pondichéry aux attaques d'une division anglaise, qui dut lever le siège.

La paix d'Aix-la-Chapelle suspendit la guerre pendant quelque temps avec l'Angleterre, mais elle reprit ensuite avec une plus grande vigueur : vers 1751, les Anglais avaient enlevé presque toutes nos possessions. Lally-Tollendal, successeur de Dupleix, disgracié, perdit Pondichéry, le 15 janvier 1761, et paya ce malheur de sa tête. La paix nous rendit encore cette ville. A ce moment, la Compagnie fut supprimée; mais aussi, depuis cette époque, notre influence disparut dans l'Inde et fit place à celle de l'Angleterre qui, en quelques années, y érigea le colossal empire qui paraît pour la première fois ébranlé.

De glorieuses actions signalèrent encore le nom français à la fin du siècle dernier, mais ce fut une lutte inutile : Pondichéry, pris en 1778, rendu en 1783, fut de nouveau enlevé en 1793, après 41 jours de tranchées, par une armée de 23,000 hommes, dont 6,000 Européens; la paix de 1814 nous rendit, avec Pondichéry, quatre autres postes : Chandernagor, Karikal, Yanaon et Mahé, dont nous avons fait connaître, la semaine dernière, la position matérielle et morale. — H. LARIVIÈRE.

EXTÉRIEUR.

INDES. — Jendi, est arrivé en vue de Southampton le bateau à vapeur le *Colombo*, apportant la partie lourde des malles de l'Inde, de la Chine et de l'Australie, ainsi qu'un grand nombre de passagers ayant failli tomber victimes de l'insurrection indienne. Cet arrivage, immédiatement signalé à Londres par le télégraphe, y a excité un vif intérêt. Voici la dépêche télégraphique détaillée que publie l'*Express* d'hier :

« Le *Colombo* est arrivé avec la grande portion des malles de l'Inde, de la Chine et de l'Australie. Ce navire a quitté Alexandrie le 12 septembre, Malte le 15 et Gibraltar le 19. Il a 4,800 liv. sterl. en numéraire à bord, et un chargement de gomme, de soie, de châles, etc.

« Il a apporté près de 150 passagers dont 60 enfants, il y a parmi eux des réfugiés de Delhi, de Lucknow et d'autres parties insurgées de l'Inde.

« Le *Colombo* est actuellement mouillé en vue de Netley-Abbey; il ne peut entrer dans le bassin à cause de la basse marée. La dame du maire, venue de Londres, et le maire de Southampton, ont descendu, ce matin de bonne heure, la rivière de Southampton, pour se rendre à bord du *Colombo*, y faire la bienvenue aux réfugiés arrivés de l'Inde, et leur donner tous les secours nécessaires. Un grand nombre de spectateurs s'étaient rassemblés dans les docks pour assister au débarquement des passagers. Rien de plus touchant que le spectacle qui s'est alors offert d'amis qui se retrouvaient.

« Beaucoup de dames se sont sauvées en toute hâte de Lucknow et de Delhi, au commencement de l'insurrection, et elles ne savent ce que leurs maris sont devenus. Elles ont extrêmement souffert, et plusieurs d'entre elles se sont échappées presque

blancs les plus impérieux. De toutes les savanes, de tous les mornes, de toutes les ravines sortiront des hommes de notre couleur, des frères que le despotisme voulait abattre; en nous mêlant aux Français qui viennent nous secourir, nous serons sages et vaillants. Je vous laisse ici; je vais vous quitter jusqu'à la nuit, faites bonne garde; quoique à l'abri de toute surprise il ne faut pas nous compromettre; n'allumez pas de feu; que la moitié de notre troupe se repose pendant que l'autre veillera en silence; demain, c'est moi qui vous l'affirme, les vaisseaux français se montreront sur la côte et nous saurons ce que nous aurons à faire. Attachez à des arbres ces trois hommes que j'ai conduits ici, et, s'ils tentent de s'évader, qu'on les tue... à la guerre comme à la guerre: tant pis pour ceux qui se laissent prendre. Toi, mon garçon, ajouta Smarth en prenant Martial par la main, viens avec moi, prends ce fusil. — Où allons-nous comme ça, mon bon? demanda le sergent après quelques minutes de marche. — Nous allons rendre visite au futur beau-père de ton capitaine; je ne le trouve pas en sûreté sur son habitation, et je veux l'enlever. — C'est une bonne idée que vous avez là; mais en quoi puis-je vous être utile? D'ici à minuit, vous le savez, je ne suis qu'une cinquième roue à un carrosse; les bras croisés et bouche close, voilà mon rôle. — J'ai mes raisons, jeune homme... Tu ne sais donc pas qu'il m'a chassé?... — Qui ça, il? — Lui, l'amiral, M. le comte... chassé, mon garçon, comme un mousse qui se cache à fond de cale au moment du branle-bas. — Mais pourquoi? il m'avait

nues; quelques-unes ont failli mourir de faim dans les bois.

« A bord du *Colombo* se trouve un petit chien appartenant au colonel Goldney, à la vie duquel les rebelles cipayes voulaient attenter. Le chien est convert de blessures. Il s'est échappé de Delhi avec mistress Goldney qui est à bord du *Colombo*.

« Le colonel Lennox, sa femme et sa fille sont parmi les passagers. Le colonel appartenait au 22^e régiment à Fyzabad, dans l'Oude. Il ne s'est échappé que le colonel et un sergent d'artillerie.

« Les passagers font un effrayant récit de la situation de Calcutta et des provinces supérieures de l'Inde. Les seules troupes laissées à Coylan se composaient de Malais et de cipayes; toutes les troupes européennes sont parties pour Calcutta. Les fugitifs disent qu'ils ont tous été bien traités par les négociants à Calcutta, et que ceux-ci ont fourni de l'argent pour le leur envoyer immédiatement à l'arrivée du *Colombo*. Le capitaine Field a reçu du comité de la caisse des secours, par l'intermédiaire de la compagnie péninsulaire et orientale, une lettre qui l'autorise à donner aux passagers toute espèce de secours et assistance. »

— Le *Daily's-New* publie les correspondances suivantes, émanant d'un résident anglais à Calcutta; « Depuis que je vous ai écrit, les choses vont de mal en pis, la révolte s'étend et gagne de proche en proche Calcutta; je ne puis dire que nous soyons en sûreté. La faiblesse du gouvernement a tellement enhardi les indigènes qu'ils conspirent tous ouvertement et sans même chercher à se cacher. Une foule de vagabonds et de vauriens s'est réunie dans la ville. Les gens de la police disent franchement qu'il n'y a pas de loi qui leur donne autorité sur ces gens, et le conseil législatif déclare que la loi actuelle est pleinement suffisante. On voit des indigènes prendre des plans du fort, et, quand ils sont menés devant un magistrat, on se contente de les réprimander. On laisse errer à Fort-William une foule de vagabonds qui s'efforcent de se mettre en communication avec le roi d'Oude.

« Lord Canning n'aime pas la sévérité, et il ne s'y décide que contraint et forcé.

« Les choses ne vont pas mieux dans l'intérieur du pays. Agra est assiégé. Patna est ou va être pris. Les haras de Hissar, de Karantadée, de Buxar, de Ghazepoore sont détruits et les chevaux laissés à l'abandon. Notre armée à Delhi sera bientôt détruite, car elle est environnée, et si le contingent du Penjab ne vient pas la secourir, elle est perdue. »

La lettre se termine par des allusions aux violences commises par les indigènes et par l'espoir d'un prompt rappel de lord Canning.

CHRONIQUE LOCALE.

Les incendies se multiplient: dernièrement une maison a brûlé à Varennes, et vendredi, aux Coutures, commune de Vivy, une grange remplie de fourrages a été entièrement consumée.

On ne sait à quoi imputer ces sinistres.

semblé qu'il vous aimait, le vieux loup de mer. — S'il m'aimait! ah! tonnerre de Brest! je le crois bien... il m'aimait comme la prunelle de ses yeux; mais le diable était jaloux de cette affection-là, vois-tu, et il s'en est mêlé. — Ah! ouiche! je ne crois pas au diable, moi. — C'est que tu n'as pas vécu avec la Rémédios. — Faites excuse; j'oubliais c'te sorcière; c'est vrai que j'y crois au diable, car la Rémédios est son épouse, assurément. — Donc, en deux mots, tu sauras que depuis quelque temps les nègres des Tamarins mouraient du poison les uns après les autres... Je ne sais qui les empoisonnait ces pauvres gens; mais la Rémédios s'est imaginé que c'était moi, et elle m'a dénoncé avec tant de perfidie, que l'amiral l'a crue sur parole et m'a maudit, m'a chassé... — Pardon, interrompt Martial, mais pour un ancien, vous n'êtes pas fort... — Hein? — Je dis que vous n'êtes pas fort. Comment! vous n'avez pas deviné que c'te sorcière abominable vous a accusé de tous ses crimes?... Mais l'empoisonneuse, c'est elle. — Impossible! murmura Smarth s'arrêtant et se frappant le front. — Allons donc! si vous aviez vu comme moi la Rémédios dans c'te ravine où je me suis fait pincer par Toussaint-Louverture. — Eh bien? — Suffit, je ne dois rien dire; mais à minuit je vous raconterai tout ça... Sachez seulement que la Rémédios est capable de tout; s'il y a eu des crimes commis aux Tamarins, n'accusez qu'elle.

(La suite au prochain numéro.)

Le carrousel donné chaque année en l'honneur du général-inspecteur, a eu lieu dimanche; les manœuvres ont été des plus brillantes. — L'affluence, comme toujours, était considérable.

Notre compatriote, M. Morgon, médecin-major au 4^e dragons, qui a fait la campagne de Crimée, vient d'être décoré par l'Empereur à son passage à Lunéville.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Moniteur* contient la dépêche suivante :

Stuttgard, le 27 septembre 1857, 2 h. du soir.
« Hier, samedi, l'Empereur, après avoir visité avec le Roi les magnifiques haras de Sa Majesté, est rentré vers deux heures au palais de Stuttgard, où il a travaillé avec son ministre des affaires étrangères.

« L'Empereur a fait ensuite visite à LL. MM. la reine de Wurtemberg et la reine de Hollande, et à S. A. I. la grande-duchesse Hélène.

« L'Empereur, accompagné du général Baur, aide-de-camp du Roi, s'est promené dans la ville, où il a été l'objet de la sympathie respectueuse des habitants. A six heures, il y a eu grand dîner au château de Wahelma, charmante résidence du Roi, où assistaient les trois souverains, les grands dignitaires, les ministres et les officiers de la suite des Empereurs.

« Le soir, le château et les jardins ont été splendidement illuminés. Vers sept heures sont arrivées LL. MM. l'Impératrice de Russie et la Reine de Grèce.

« L'Empereur de Russie s'est rendu à la villa du Prince royal pour y recevoir l'Impératrice. Quelques instants après, l'empereur Napoléon est allé la complimenter. La soirée s'est terminée au palais, chez S. M. la Reine de Hollande. Ce matin, dimanche, à neuf heures, l'Empereur s'est rendu à l'église catholique pour y entendre la messe au milieu d'une grande affluence qui l'a saluée de ses acclamations. Après la messe, l'Empereur est allé féliciter le Roi à l'occasion de sa fête, qui se célèbre aujourd'hui. La santé de l'Empereur est parfaite. »

Stuttgard, 27 septembre. — L'empereur Napoléon assistera demain lundi aux grandes fêtes de Canstatt, il quittera Stuttgard après demain matin.

L'Empereur Alexandre et l'Impératrice partiront demain soir pour Darostadt. — Havas.

Paris, 28 septembre. — L'Impératrice et le Prince impérial sont arrivés ce matin à Paris, venant de Biarritz et de Bordeaux. Sa Majesté et le Prince impérial jouissent d'une excellente santé. — Havas.

L'escadre d'évolutions aux ordres de l'amiral Tréhouart, a mouillé le 24 sur la rade de Mahon, venant de Barcelone. Elle a été accueillie par la population des Baléares, comme elle l'avait été par celle de la Catalogne, avec le plus vif enthousiasme.

Les élections sont commencées en Valachie. Une dépêche télégraphique nous fait connaître les premiers résultats.

Les électeurs ont nombreux dans la classe des grands propriétaires du district d'Ilfon. Les députés nommés à Bucharest sont les deux frères Grégoire et Demétrius Ghika, neveux du caïmakan et fils de l'ancien hospodar Grégoire.

Le prince Grégoire Ghika a obtenu une majorité de 43 voix, et son frère une majorité de 44.

Ces deux choix sont regardés comme favorables à la cause libérale. (Constitutionnel.)

Marché de Saumur du 26 Septembre.

Froment (hec. de 77 k.) 17 38	Graine de luzerne . . . 80 —
2 ^e qualité, de 74 k. 16 70	— de colza . . . 50 —
Seigle 10 40	— de lin . . . 27 30
Orge 10 —	Amandes en coques (l'hectolitre) . . . —
Avoine (entrée) . . . 10 —	— cassées (30 k) 120 —
Fèves 12 15	Vin rouge des Cot., compris le fût, 1 ^{er} choix 1836. 150 —
Pois blancs 36 —	— 2 ^e (b) — . . . 120 —
— rouges 34 —	— 3 ^e — . . . 100 —
— verts —	— de Chinon . . . 100 —
Cire jaune (30 kil) . 220 —	— de Bourgueil . 150 —
Huile de noix ordin. 80 —	Vin blanc des Cot., 1 ^{re} qualité 1836 —
— de chenevis . . 53 —	— 2 ^e — . . . 90 —
— de lin 60 —	— 3 ^e (b) — . . . 60 —
Paille hors barrière. (a) 23 15	
Foin id. . . . 57 72	
Luzerne 58 50	
Graine de trèfle . . . 80 —	

(a) Prix de l'administration militaire.
(b) Prix du commerce.

BOURSE DU 26 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 68 00

4 1/2 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 91 30.

BOURSE DU 28 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 68 00.

4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 91 30.

P. GODET, propriétaire-gérant.

EXPÉDITION FRANC DE PORT JUSQU'A DESTINATION.

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DU PETIT-SAINT-THOMAS

TROUSSEAUX

et
LAYETTES.

A PRIX-FIXE,

Rue du Bac, 33, et rue de l'Université, 25, Faubourg-Saint-Germain, à Paris.

CACHEMIRE FRANÇAIS

et
DE L'INDE.

Les propriétaires de cet établissement nous prient de rappeler à nos lecteurs qu'ils ont créé un service spécial pour toute la province. Ils envoient tous les échantillons FRANCO, et toute expédition au-dessus de 25 FRANCS EST AFFRANCHIE pour TOUTES LES LOCALITÉS DE LA FRANCE. Les prix, marqués en chiffres connus, sont les mêmes pour Paris et la Province. — Cette maison n'a de succursale ni de représentants dans aucune ville de France, elle rejette donc toute solidarité avec ces industriels ambulants qui font des déballages dans diverses contrées sous le nom du *Petit-Saint-Thomas*; elle les signale à la défiance et au mépris publics. — Un Catalogue détaillé des marchandises qui se trouvent dans ses magasins, est adressé aux personnes qui le demandent. (539)

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

PURGE

D'hypothèques légales.

Suivant acte passé devant M^e Leroux, et son collègue, notaires à Saumur, le 24 août 1857, enregistré.

M. Léon Moricet, négociant, demeurant à Saumur.

A acquis de : 1^o M^{me} Sophie Phelipeaux, épouse de M. Honoré Harry, propriétaire, avec lequel elle demeure à Saumur; 2^o M. Gabriel Allain, célibataire, négociant, demeurant à Bercy, près Paris;

Une maison, située à Saumur, place du Port-Sigogne, consistant en un vaste bâtiment divisé en trois habitations, jardin derrière, cour et petit jardin devant, écuries, remises et magasins, le tout formant un seul ensemble, et joignant au nord la rue des Capucins, au levant la cure et le terrain formant accès à l'église de la Visitation, au midi, M^{me} veuve Nau-Maupassant, au couchant la rue, la place du Port-Sigogne, et M^{me} veuve Dupuis-Lebreton.

A ces conditions : 1^o que les glaces font partie de la vente; 2^o que l'entrée en jouissance aura lieu immédiatement, sous réserve au profit des vendeurs du loyer à échoir le 25 décembre 1857; 3^o que l'acquéreur souffrira les servitudes, entretiendra l'assurance contre l'incendie, et paiera les impôts à compter du 1^{er} septembre 1857, et les frais de contrat;

Et, en outre, moyennant la somme de trente-sept mille francs payable par tiers, le 1^{er} décembre, le 1^{er} mars, et le 1^{er} juin prochains, sans intérêts jusqu'à ces termes seulement.

Les précédents propriétaires, sont : M. Nicolas-César Allain, négociant, et M^{me} Sophie-Marie Babin, son épouse, en leur vivant, domiciliés à Saumur.

Pour parvenir à la purge des hypothèques légales pouvant grever la maison vendue, M. Moricet a fait déposer au greffe du Tribunal civil séant à Saumur, une copie collationnée dudit acte de vente, ainsi qu'il résulte d'un acte de dépôt fait en ce greffe le 25 septembre courant, et il a fait signifier et certifier ce dépôt à M. le Procureur impérial près ledit Tribunal, par exploit de Mauriceau, huissier à Saumur, du 29 dudit mois de septembre, avec déclaration que ceux du chef desquels il pourrait être formé des inscriptions pour raison d'hypothèques légales existantes indépendamment de l'inscription n'étant pas connus, M. Moricet fera publier cette signification conformément à l'article 696 du Code de procédure civile.

Dressé à Saumur, le 29 septembre 1857, par l'avoué soussigné constitué pour M. Moricet. (538) CHEDEAU.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

PURGE

D'hypothèques légales.

Suivant acte passé devant M^e Le-

roux et son collègue, notaires à Saumur, le 8 juin 1855, enregistré;

M. Louis Denieau, propriétaire-cultivateur, demeurant à Varrains, agissant au nom et comme se portant fort de Anne-Marceline Denieau, Louis-Adrien Denieau et Marie-Hermance Denieau, ses trois enfants mineurs.

Avendu à la commune de Varrains, ce accepté par M. Edouard Cousineau, propriétaire, demeurant à Saumur, en sa qualité de maire de ladite commune de Varrains:

Seize ares 50 centiares de terrain, destinés à l'établissement d'un cimetière pour la commune de Varrains, à prendre dans une plus grande pièce de terre et vigne, située au clos Marconnay, commune de Varrains, ladite portion joignant au nord et au couchant le surplus de la pièce, au midi le chemin, au levant Sureau;

A ces conditions : 1^o que la commune entrera en jouissance à compter du 29 juin 1855; 2^o qu'elle souffrira les servitudes; 3^o qu'elle paiera les impôts à partir de l'entrée en jouissance, et paiera les frais de l'acte de vente;

Et, en outre, moyennant le prix de douze cent quatre francs cinquante centimes, payable dans le délai de deux ans à compter du 29 juin 1855, avec intérêt légal à partir de cette époque.

Les précédents propriétaires sont M. René Girard, propriétaire, et Marie Guibert, sa femme, demeurant à Varrains, aînés desdits mineurs.

Pour parvenir à la purge des hypothèques légales pouvant grever ledit immeuble, M. le maire de Varrains a fait déposer une copie collationnée dudit acte de vente au Greffe du Tribunal civil séant à Saumur, ainsi qu'il résulte d'un acte de dépôt dressé en ce Greffe le 25 septembre courant, et il a fait signifier et certifier ce dépôt à M. le Procureur impérial, près le Tribunal civil séant à Saumur, avec déclaration que ceux du chef desquels il pourrait être formé des inscriptions pour raison d'hypothèques légales existantes indépendamment de l'inscription, n'étant pas connus, il fera publier, conformément à l'article 696 du Code de procédure civile, cette signification qui a été faite par exploit de Guérin, huissier à Saumur, du 29 septembre 1857, enregistré.

Dressé à Saumur, le 29 septembre 1857, par l'avoué soussigné, constitué pour la commune de Varrains. (537) CHEDEAU.

Etude de M^e GABEAU, notaire à Baugé.

A VENDRE

En totalité ou par parties,

Trois FERMES et trois CLOSERIES en un seul tenant, situées communes de Saint-Martin-d'Arcé et Chevire, à 2 kilomètres de Baugé, entre les routes de La Flèche et du Lude, contenant environ cent trente-deux hectares.

S'adresser, pour tous les renseignements, à M^e GABEAU, notaire, et, pour traiter, à M. BRY, propriétaire, aux Rosiers. (511)

Etude de M^e GUÉRIN, huissier-audiencier, à Saumur.

VENTE

Par autorité de justice.

Le mercredi 30 septembre 1857, à midi précis, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur, en la demeure du sieur Poirson, ferblantier, place de l'Hôtel-de-Ville, à Saumur, à la vente publique aux enchères d'effets mobiliers et marchandises, sur lui saisis.

Il sera vendu : Linge, effets d'habillement, tables, chaises, buffet, commode, armoires, montres vitrées, une grande quantité de marchandises, consistant notamment en brûloirs à café, lampes, lanternes, casseroles, arrosoirs, cafetières ordinaires et à filtre, clyso-pompes, pelles, pin-cettes, chauffettes en tôle et en bois, baquets en zinc, etc., etc.

On paiera comptant. (535)

A VENDRE

1^o Un morceau de TERRAIN, complanté en bonnes vignes rouge et blanche, contenant quatre-vingt-trois ares, situé au canton du Van-Langlais, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent. Ce morceau de vigne est renfermé de trois côtés et peut faire un joli enclos.

2^o Un autre morceau de TERRE et VIGNE, contenant vingt-huit ares, au canton des Marrollais, commune de Bagneux, proche l'ancien Champs-de-Repos.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser, pour traiter, à M^e DU-TERME, notaire à Saumur, ou au sieur POITOU père, à Saint-Florent. (533)

PENSIONNAT DE NANTILLY.

On demande un PROFESSEUR pour une classe de français. (534)

A CÉDER

DE SUITE,

UN MAGASIN DE TAPISSIER MARCHAND DE MEUBLES,

Ayant une des meilleures clientelles de la ville.

On resterait quelque temps avec l'acquéreur, s'il le désirait.

Il y aura toute facilité pour les paiements.

S'adresser à M. DROUARD, rue de la Tonnelle. (453)

Fabrique et Vente en Gros de S. Ouenin, 22.

chez JOZEAU, Ph. Dep. Lorient, France, 49, rue de la Mairie.

COPAHINE

La Copahine Mège préparée par G. JOZEAU, ph., dont il faut toujours exiger la signature rouge couverte du timbre impérial, approuvée par l'Académie de Médecine, est si active, qu'une seule boîte, en moyenne, guérit les maladies contagieuses et pâles couleurs sans nausées ni coliques. Dépôt général pharmacie des Panoramas, rue Montmartre, 151. — 4 fr. la Boîte.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n^o 8, est transférée même rue, n^o 3. (379)

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

VENTE

De Chevaux réformés.

Samedi prochain, 3 octobre 1857, à midi, dans un manège de l'École impériale de cavalerie, il sera procédé à la vente de 27 chevaux.

12 chevaux de l'école de dressage.

7 chevaux de troupe.

5 chevaux de manège.

2 poulains

Une poulinière.

On paiera comptant et 5 pour % en sus.

Saumur, le 28 septembre 1857.

Le Receveur des Domaines,

(536) LINACIER.

A VENDRE

En totalité ou en deux lots,

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le Mercredi 30 septembre 1857, à l'heure de midi,

LA MAISON,

De feu M. BERTHELOT-COUSCHER, Dernièrement occupée par M. Latouche

Située à Saumur, rue St-Nicolas,

Et composée comme suit :

Un porche; à droite du porche une boutique, arrière-boutique, chambre au premier et au second étage, grenier et cave, joignant à l'ouest la maison Jouanneau;

A gauche du porche, et joignant à l'est la maison de M. Dézé, magasin au rez-de-chaussée, cuisine, remise, écurie, salon, salle à manger et chambres à coucher au premier étage; plusieurs chambres à coucher au second étage, greniers, caves et cour.

Cette maison, qui comporte une façade de 15 mètres 50 centimètres, pourra être divisée et vendue en deux lots, dont le premier aura en façade 8 mètres, et le second 7 mètres 50 centimètres. (521)

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE

PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infailible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisser et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 49. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean.

PRIX DU POT : 3 FR. (292)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,